



MUNICIPALITE DE SALVAN

## **ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE DU 12.06.2017**

### **PROCES-VERBAL**

En date du 9 mai 2017, par affichage public dans les différents villages de la commune, ainsi que par l'envoi d'une circulaire tous-ménages, deux convocations distinctes ont été faites pour les assemblées du 12 juin 2017. L'Assemblée bourgeoisiale a eu lieu à 19h00 au nouveau complexe scolaire.

Tous les membres du Conseil bourgeoisial sont présents. L'assemblée est présidée par M. Florian Piasenta, Président de la Commune et de la Bourgeoisie. Le secrétaire est M. Cédric Gilardi.

Le Président ouvre l'Assemblée bourgeoisiale et salue les participants au nom du Conseil bourgeoisial, exprimant ses souhaits de bienvenue et précisant que l'assemblée a été valablement convoquée selon les dispositions de la Loi sur les communes.

### ***ASSEMBLEE BOURGEOISIALE***

#### ***Ordre du jour de l'Assemblée bourgeoisiale :***

- 1) Procès-verbal
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Présentation des comptes de la Bourgeoisie, exercice 2016
- 4) Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes
- 5) Divers

Aucune modification n'a été requise dans les délais légaux.

#### **Point 1 de l'ordre du jour**

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 19.12.2016 a été mis à disposition sur le site internet de l'Administration communale, sitôt après l'assemblée. Personne n'en souhaite la lecture. Le procès-verbal est accepté et approuvé à l'unanimité.

#### **Point 2 de l'ordre du jour :**

Sont désignés deux scrutateurs, en l'occurrence M. Vincent Rouiller-Monay et M. Jean Bochatay.

#### **Point 3 de l'ordre du jour :**

Il est fait lecture des comptes 2016 de la Bourgeoisie ainsi que du tableau des investissements / amortissements, du bilan et des chiffres clés.

Remarques accompagnant la lecture des comptes :

<i>Catégorie de compte</i>	<i>Remarque</i>
810 Sylviculture	L'Etat du VS nous a transféré le fonds forestier
942.422 Produits exceptionnels	Participation au résultat du Triage
942.427 Carrière	Augmentation des m3 utilisés et donc facturés
942.427 DDP	Il s'agit du Zoo. Première facturation en 2016

**Point 4 de l'ordre du jour :**

Il est fait lecture d'un résumé du rapport de l'organe de révision.

**Vote :** Il est demandé à l'Assemblée d'approuver les comptes 2016 ainsi que le rapport de l'organe de révision.

Abstention : 0

Refus : 0

Ces 2 éléments sont donc approuvés à l'unanimité.

**Point 5 de l'ordre du jour :**

Dans les divers :

Route d'Emaney	CHF 100'000.- ont été budgétés en 2017. Les travaux avancent bien. La suite des travaux est à planifier pour l'automne.
Zoo des Marécottes	Un projet est en cours d'étude à l'Etat du VS pour la création d'une boutique, l'agrandissement du restaurant et la création d'un hôtel.

L'assemblée est levée à 19h30.

Le Président :                      Le Secrétaire:  
PIASENTA Florian      GILARDI Cédric

Salvan, le 12 juin 2017.